

DANS L'ACTUALITE du 16 au 19 décembre 2016

Textes officiels

JORF n° 0293 du 17 décembre 2016

[Arrêté du 12 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 6 septembre 2013 fixant la liste des organismes représentés au sein du Conseil national de la transition écologique](#)

[Arrêté du 12 décembre 2016 portant nomination de membres du Conseil national de la transition écologique](#)

JORF n° 0292 du 16 décembre 2016

Allongement de la durée de validité des autorisations d'exploitation commerciale pour les projets, soumis à autorisation d'exploitation commerciale et nécessitant un permis de construire, qui portent sur la réalisation d'une surface de vente de plus de 2 500 mètres carrés

[Décret n° 2016-1728 du 15 décembre 2016 relatif aux autorisations d'exploitation commerciale](#)

Seuil de recours obligatoire à l'architecte pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole

[Décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte](#)

Jurisprudence

La cour administrative d'appel de Lyon se prononce sur le volet environnemental du projet de Center Park dans l'Isère en statuant sur la légalité de trois arrêtés pris par le préfet de l'Isère en application du code de l'environnement

[CAA Lyon 16 décembre 2016, req. n° 14LY03705](#)

[CAA Lyon 16 décembre 2016, req. n° 15LY03104, 15LY03144](#)

[CAA Lyon 16 décembre 2016, req. n° 15LY03097, 15LY03110](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Notation des offres : oui à la méthode du « chantier masqué »

Par un arrêt du 16 novembre 2016, le Conseil d'Etat confirme et précise la possibilité pour l'acheteur d'utiliser la méthode dite du « chantier masqué » ou « commande fictive » afin d'apprécier le critère du prix des offres à l'occasion de l'attribution d'un marché public.

Source : le Moniteur du 19/12/2016

Urbanisme

Un décret prolonge la durée de validité des autorisations commerciales

Un décret paru ce 16 décembre prolonge de deux ans la durée de validité des autorisations d'exploitation commerciale pour les projets nécessitant un permis de construire portant sur la réalisation d'une surface de vente de plus de 2.500 m2 jusqu'à 6.000 m2.

Source : localtis.info du 19/12/2016

Les démarches des porteurs de projets commerciaux ou mixtes soumis à permis de construire enfin simplifiées

Grâce à un décret du 15 décembre, les porteurs de projets bénéficieront de délais allongés de validité de leur autorisation d'exploitation commerciale. Plus besoin de demander une nouvelle autorisation si l'ouverture au public ou à la clientèle n'a pu intervenir dans les trois ans à compter de la date du permis de construire définitif.

Source : le Moniteur du 16/12/2016

Recours à l'architecte : le décret sur le seuil de 150 m2 est (enfin) paru

Le Journal officiel du 16 décembre 2016 publie le texte attendu dans la foulée de la loi LCAP (relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine)...

Source : le Moniteur du 16/12/2016

Center Parcs de Roybon : la suspension du chantier confirmée en appel

[La cour administrative d'appel de Lyon a confirmé vendredi 16 décembre la suspension du chantier du controversé village de vacances Center Parcs que le groupe Pierre & Vacances veut construire à Roybon \(Isère\).](#)

Source : le Moniteur du 16/12/2016

Environnement

Comment le gouvernement va assouplir et différer la réglementation sur la rénovation des bâtiments existants

[La réforme relative à la rénovation énergétique des bâtiments existants, d'abord prévue pour 2017, devrait être décalée à 2018 selon un projet d'arrêté présenté le 6 décembre 2016 au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique. Le Conseil a également examiné le projet de texte modifiant le fameux décret « travaux embarqués », ainsi qu'un projet d'arrêté sur l'acoustique permettant l'application de l'article 14 de la loi de transition énergétique.](#)

Source : le Moniteur du 15/12/2016

Collectivités territoriales

Statut de Paris et aménagement métropolitain : les députés reprennent la main

[L'Assemblée nationale a achevé ce 15 décembre l'examen en séance du projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain. Les députés ont souhaité conforter les objectifs du gouvernement, qu'il s'agisse des évolutions prévues pour la capitale \(renforcement des pouvoirs du maire notamment\), du Grand Paris \(aménagement et transports\) ou de l'émergence de nouvelles métropoles. Ce faisant, ils sont revenus sur plusieurs modifications introduites par le Sénat. Avec, au passage, plusieurs dispositions nouvelles, dont la création de la Société foncière solidaire.](#)

Source : localtis.info du 19/12/2016

Transport

Alternative est-ouest, la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique entre en débat public

[Le projet de « VFCEA », en Bourgogne, doit permettre d'améliorer à la fois les offres voyageurs et de transports de marchandises. Mais, pour des questions budgétaires, ces deux objectifs ne pourront pas être menés simultanément. C'est tout l'enjeu du débat public qui vient d'être lancé jusqu'au 20 mars : aider SNCF Réseau, le maître d'ouvrage, à identifier les actions prioritaires.](#)

Source : le Moniteur du 16/12/2016

Vu dans les revues

AJDA n° 43-2016 du 19 décembre 2016 p.2438, *La fin d'une catégorie juridique : la collectivité territoriale ?*, par Bertrand Faure

RDI n° 12 – décembre 2016 p.658, *Un PLU n'est pas illégal du seul fait qu'il ne réitère pas les dispositions de la loi littoral*, par Pierre Soler-Couteaux

RDI n° 12 – décembre 2016 p.660, *La sanction des vices de forme et de procédure : Danthony, annulation partielle et sursis à statuer*, par Pierre Soler-Couteaux

RDI n° 12 – décembre 2016 p.666, *La surface unitaire d'un dispositif publicitaire correspond à la surface totale du panneau et non pas à la seule surface d'affichage*, par Jean-Philippe Strebler

Presse

Le Center Parcs de Roybon reste à l'arrêt

[La justice confirme que le projet n'est pas conforme au droit de l'environnement](#)

Source : le Monde du 18/12/2016

Paris : 35 idées pour améliorer l'île de la Cité

[L'architecte Dominique Perrault propose notamment la création d'une grande promenade piétonne le long des quais sud, l'installation de plateformes flottantes et de passerelles piétonnes ou encore l'aménagement d'une nouvelle place.](#)

Source : les Echos du 16/12/2016

Arcachon demande le label zone touristique internationale

[La cité balnéaire vient d'envoyer son dossier de candidature pour obtenir le classement de Zone Touristique Internationale. L'agrément permet notamment l'ouverture des commerces tous les dimanches de l'année. Il donnera aussi à Arcachon une "meilleure visibilité à l'étranger" explique son maire.](#)

Source : francebleu.fr du 16/12/2016